



Organisme de bassins versants
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

PROCÈS-VERBAL DE LA 16^E

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

vendredi 6 juin 2025 – 10 h 30

Étaient présents :

André Philippe Hébert
Arnaud Holleville
Benjamin Plourde
Billie-Jeanne Graton
Carol Oster
Carolane Riopel-Leduc
David Pharand
François Thibault
Gabriel Dagenais
Gaëtan Castilloux
Guy-Louis Poncelet
Hélène Lapointe
Jacques Allard
Jaël Vigneault-Larocque
Jake Chadwick
Jean-Paul Sénéchal

Kim Meyer
Louise Boudreault
Marcel Carrière
Mourad Mikhail
Olivier Navarro
Pascal De Bellefeuille
Paul-André David
Pierre Lachapelle
Pierre Nantel
Pierre Trudel
Réal Ducharme
René Audet
Rickson Outhet
Robert Laperrière
Tom Arnold

Mme Alexia Couturier, directrice générale, Mme Janie Larivière, coordonnatrice de la Table de concertation de la rivière des Outaouais, Mme Tamara Ledoux, Mme Mariane St-Aubin, M. Nicolas Therrien ainsi que M. Mathieu Auffray, chargés de projets de l'organisme, sont également présents.

1. Vérification du quorum

Le quorum étant composé du nombre de membres présents, il est atteint.

2. Ouverture de l'assemblée

Il est proposé d'ouvrir l'Assemblée, il est 9 h 04.

Adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé de nommer M. Jacques Allard et Mme Alexia Couturier respectivement président et secrétaire d'Assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture est faite de l'ordre du jour, qu'il est proposé d'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. Dépôt des états financiers au 31 mars 2025

Mme Christina Gélinas, de la firme Mallette, présente les états financiers 2024-2025 de l'OBV RPNS.

Aucune question n'est soulevée par les membres.

6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 juin 2024

Le procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2024 ayant été envoyé aux membres, une dispense de lecture est proposée. Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7. Mot du président

M. Jacques Allard souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence, en résumant les principales réalisations de l'organisme au cours de l'année.

8. Présentation du rapport d'activités annuel 2024-2025

Mme Couturier présente brièvement le rapport d'activité 2024-2025.

9. Ratification des actes des administrateurs

Il est proposé de ratifier les actes des administrateurs pour l'année 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité

10. Nomination d'un vérificateur financier

Il est proposé de nommer la firme Mallette comme vérificateur financier pour l'année 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité

11. Prévisions budgétaires 2025-2026

Mme Couturier présente la prévision budgétaire 2025-2026, réalisée au meilleur des connaissances de la direction au moment de son élaboration. D'autres projets sont à venir, lesquels viendront modifier la planification, dont une révision sera présentée aux administrateurs en cours d'année.

Globalement, l'OBV RPNS présente un excédent des produits sur les charges de 8 500 \$, qui correspond à un apport dans les projets qui est supérieur aux charges, malgré un prélèvement de 34 400 \$ dans les fonds de l'OBV. Ce montant sera appelé à diminuer si d'autres mandats entrent en cours d'année. Il est question d'un budget de 473 000 \$ annuel environ, en plus du 250 000 \$ de la Table de concertation de la rivière des Outaouais, avec un montant statutaire de 239 250 \$ et de près de 203 000 \$ d'argent dans les projets.

La masse salariale, le poste budgétaire le plus important, comprend le salaire et les charges sociales pour les employés suivants : une direction générale, trois chargés de projets temps plein, un conseiller en communication à 21h/semaine et un adjoint administratif à 12h semaine.

Le budget de la statutaire est équilibré, avec un report de 16 000 \$ du montant non dépensé en 2024-2025 ce qui signifie qu'il faudra envisager une plus grande dépense également l'année prochaine, dans l'optique de dépenser ce qui restera de l'excédent des produits sur les charges engrangé.

Il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires 2025-2026 de l'organisme telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

12. Présentation des activités 2025-2026

Mme Couturier présente le plan d'action annuel 2025-2026.

13. Présentation de la planification stratégique

Mme Couturier présente brièvement la planification stratégique 2024-2027.

14. Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection

Il est proposé de nommer Mme Alexia Couturier et M. Nicolas Therrien respectivement présidente et secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

15. Renouvellement des sièges aux Tables de concertation

Les postes impairs et pairs non comblés sont en élection.

Dans le secteur Rouge

Au municipal, les postes #1, #3, #4, #5, #6 et #7 sont en élection ou vacants. Parmi les personnes présentes ou contactées au préalable, Mme Arianne Caron-Daviault (MRC d'Antoine-Labelle, #7) et M. Jake Chadwick (Ville de Barkmere, #5) ont signifié leur intérêt à poursuivre leur mandat. M. Pierre Morin de la MRC des Pays-d'en-Haut, a également signifié son intérêt à intégrer la table de concertation. La candidature de M. Pierre Trudel, de la municipalité de Brébeuf, est proposée.

Il est proposé de renouveler les sièges de Mme Arianne Caron-Daviault (#7) et M. Jake Chadwick (#5), et d'élire M. Pierre Nantel et M. Pierre Morin respectivement aux postes #3 et #4.

Adoptée à l'unanimité

Au communautaire, les postes #8 à #11 sont en élection ou vacants. Parmi les personnes présentes ou contactées au préalable, Mme Josianne Dion (Éco-Corridors laurentiens, # 11) a mentionné son intérêt à poursuivre son mandat. Mme Caroline Dionne, du Conseil régional de l'environnement des Laurentides, a signifié son intérêt à intégrer la table de concertation.

Il est proposé de renouveler le siège de Mme Josianne Dion et d'élire Mme Caroline Dionne au poste #9.

Adoptée à l'unanimité

Au secteur économique, les postes #13, #15 et #16 sont en élection ou vacants. Parmi les personnes présentes ou contactées au préalable, M. Marc Champagne (Terra-Bois, #13) a signifié son intérêt à poursuivre son mandat. La candidature de M. Pascal de Bellefeuille est proposée.

Il est proposé de renouveler le poste de M. Marc Champagne et d'élire M. Pascal de Bellefeuille au poste #13.

Adoptée à l'unanimité

Dans le secteur Petite Nation

Au municipal, les postes #1 à 7 sont vacants ou en élection. Parmi les personnes présentes ou contactées au préalable, M. Réal Ducharme (municipalité de Saint-André-Avellin, #1) a signifié son intérêt à renouveler son mandat. Mme Louise Boudreault, au siège #3, signifie également son intérêt à poursuivre.

Il est proposé de renouveler les postes de M. Réal Ducharme et Mme Louise Boudreault.

Adoptée à l'unanimité

Au communautaire, les postes #9 à 12 sont en élection ou vacants. Parmi les personnes présentes ou contactées au préalable, Mme Liane Nowell (Institut Kenauk, # 11) a signifié son intérêt à renouveler son mandat.

Il est proposé de renouveler le poste de Mme Liane Nowell.

Adoptée à l'unanimité

16. Renouvellement des sièges au Conseil d'administration

Conformément à la nouvelle politique de l'organisme, Mme Couturier annonce que 10 candidatures ont été reçues pour les postes d'administrateur et remercie les

candidats. Parmi les membres déjà présents sur le CA, au niveau municipal, MM. Jacques Allard, Tom Arnold et Benjamin Plourde ont signifié un intérêt à renouveler leur mandat, de même que Mme Danièle Lagarde et M. René Audet dans le secteur communautaire et que M. Jean-Paul Sénéchal à l'économique.

Quatre autres candidatures ont été reçues, soit celle de M. Paul-André David au municipal, M. Marc L'Heureux et M. Gabriel Dagenais au communautaire et celle de M. Pascal de Bellefeuille à l'économique.

Mme Couturier rappelle que le conseil d'administration comporte désormais neuf (9) sièges, soit quatre (4) au municipal, trois (3) au communautaire, un (1) à l'économique et un (1) flottant. À des fins de ne pas avoir une rotation complète des administrateurs, Mme Couturier souligne également que les administrateurs en poste impair (#1 - municipal, 3 - municipal, 5 - communautaire, 7 - communautaire, 9 - flottant) sont élus pour deux ans et que les administrateurs en poste pair (#2 - municipal, 4 - municipal, 6 - communautaire, 8 - économique) sont élus pour un an.

Le processus électoral débute avec le secteur municipal. Mme Couturier présente brièvement les candidats. MM. Allard, Arnold, Plourde et David acceptent d'être élus administrateurs et sont élus par acclamation.

Le processus électoral se poursuit avec l'élection des administrateurs du secteur communautaire. Mme Couturier présente brièvement les candidats et demande à l'auditoire s'il y a des mises en candidatures.

M. Jacques Allard propose la candidature de Mme Danièle Lagarde.

M. Benjamin Plourde propose la candidature de M. Gabriel Dagenais.

M. Jérémie Martin propose la candidature de M. Marc L'Heureux.

M. Jean-Paul Sénéchal propose la candidature de M. René Audet.

Mme Couturier demande à M. Dagenais, et M. Audet s'ils acceptent d'être mis en candidature pour procéder au vote, considérant que seuls trois (3) postes sont disponibles pour quatre candidats. Le vote a lieu.

Il est proposé d'élire Mme Janie Larivière et Mme Tamara Ledoux scrutatrices.

Adoptée à l'unanimité

Mme Larivière et Mme Ledoux effectuent le décompte des votes.

Les administrateurs élus sont :

- M. René Audet
- M. Marc L'Heureux
- M. Gabriel Dagenais

Le processus électoral continue avec l'élection de l'administrateur au siège économique. Mme Couturier présente brièvement les candidats et demande à l'auditoire s'il y a des mises en candidatures.

M. Jacques Allard propose la candidature de M. Jean-Paul Sénéchal.

Mme Kim Meyer propose la candidature de M. Pascal de Bellefeuille.

Mme Couturier demande à M. de Bellefeuille, puis à M. Sénéchal s'ils acceptent d'être mis en candidature pour procéder au vote, considérant que seul un (1) poste est disponible pour deux candidats.

Le vote se tient, Mme Larivière et Mme Ledoux effectuent le décompte des voix. L'administrateur élu est M. Pascal de Bellefeuille.

Le processus électoral se termine avec l'élection de l'administrateur au siège flottant, qui sera élu entre Mme Danièle Lagarde et M. Jean-Paul Sénéchal. Mme Couturier demande à l'auditoire s'il y a des mises en candidatures.

M. Jérémie Martin propose la candidature de M. Jean-Paul Sénéchal.

M. Paul-André David propose la candidature de Mme Danièle Lagarde.

Mme Couturier demande à M. Sénéchal s'il accepte la mise en candidature pour procéder au vote, considérant que seul un (1) poste est disponible pour deux candidats.

Le vote se tient, Mme Larivière et Mme Ledoux effectuent le décompte des voix. L'administrateur élu est M. Jean-Paul Sénéchal.

Mme Couturier résume les noms des nouveaux administrateurs de l'OBV pour l'année à venir et les félicite pour ce nouveau mandat.

17. Varia et période de questions

18. Levée de l'Assemblée

Il est proposé de lever l'Assemblée, il est 12 h 40.

Adoptée à l'unanimité

Certifié conforme



René Audet,
Secrétaire-trésorier